

PRIS DE L'ABONNEMENT
Edition Quotidienne

POUR LES ETATS-UNIS... \$1.00 \$1.00 \$1.00 \$1.00
POUR L'ETRANGER... \$1.15 \$1.15 \$1.15 \$1.15

Les abonnements se soldent invariablyment d'avance

Le Numéro



Cinq Sous

PRIS DE L'ABONNEMENT
Edition Hebdomadaire

POUR LES ETATS-UNIS... \$1.00 \$1.00 \$1.00 \$1.00
POUR L'ETRANGER... \$1.15 \$1.15 \$1.15 \$1.15

Les abonnements se soldent invariablyment d'avance

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 30 MARS 1910

83me Année

L'AFFAIRE DUEZ.

AU PALAIS.

CONFRONTATIONS MOUVEMENTÉES.

Ce n'est point comme témoin que Mme Duez est venue au Palais. La pauvre femme, on le comprend facilement, était loin d'être au courant des dilapidations de son mari. Elle voulait demander à M. Albanel l'autorisation de rentrer de son appartement de la rue Bonaparte divers meubles qu'elle transporterait dans le nouveau et modeste logement qu'elle vient de louer.

En même temps elle a vu son mari qui, malgré tout, elle conserve une sincère amitié. L'entrevue a été affectueuse mais courte. Puis, les agents mis à la disposition de Mme Duez par le juge l'ont fait sortir par l'escalier tournant du fond et l'ont ainsi débarrassé à la curiosité du public.

En revanche, malgré ses efforts, Mme Poirier, l'amie de Duez, n'a pu éviter les photographes. Elle est arrivée accompagnée de sa femme de chambre et assistée d'un avocat, M. Decori. On sait que Duez a affirmé avoir dépensé avec elle cinq cent mille francs et qu'elle opposait à cette allévation le démenti le plus formel. Une confrontation était donc nécessaire.

—J'ai connu Mme Poirier à Vichy, il y a cinq ans, dit Duez. Depuis, en diverses fois, je lui ai versé cinq cent mille francs.

—C'est absolument faux, répliqua le témoin. Je n'ai jamais eu de M. Duez que quinze cents francs par mois, tout ce qu'il me donnait.

—D'où viennent les titres et les bijoux qu'on a trouvés chez vous ? demanda M. Albanel.

—J'ai d'autres ressources. Mes relations avec M. Duez étaient très peu suivies. J'étais pour lui le pavillon qui couvre la marchandise, je servais à masquer d'autres amours plus discrètes, mais aussi plus coûteuses. C'est là, sans doute que M. Duez a donné les cinq cent mille francs qu'il s'imagine m'avoir remis.

Alors Duez, s'adressant au témoin : —C'est à toi et bien à toi que j'ai remis cet argent.

—Allons donc ! Tu m'as avoué toi-même que tu entretenais M. Duez.

—La personne que tu viens de nommer est riche, très riche. Elle n'avait pas besoin de mes subsides. Jamais d'ailleurs je n'ai été son amant.

—Menteur ! menteur ! s'écria Mme Poirier, en proie à une violente surexcitation. Et, dans sa colère, elle veut se jeter sur Duez. M. Maurice Bernard et Decori sont obligés de la retenir. Elle finit par se calmer un peu. Mais néanmoins elle persiste dans ses démentis.

—Tu en avais des maîtresses qui te coûtaient plus cher que moi. Tu en avais beaucoup, tu en avais trop.

—Je suis trop galant pour te contredire, surtout dans l'état où tu te trouves, dit Duez avec ironie. Je pourrais cependant prouver que je t'ai versé les sommes que j'indique.

—Tu fais aussi bien, car moi je pourrais prouver aussi bien des choses qui ne te feraient pas plaisir.

La discussion se prolongeant sans utilité pour l'instruction, et vu l'état de nervosité dans lequel se trouve Mme Poirier, le juge et les avocats, d'un commun accord, décidèrent de suspendre la confrontation. Elle sera reprise mardi prochain.

A Mme Poirier succède Mme la vicomtesse de Varinay. Voici les faits qui ont motivé sa convocation.

Mme de Varinay a eu pendant quelque temps à son service comme femme de chambre Mlle Henriette Digeard, aujourd'hui employée en qualité de dactylographe dans un grand établissement de crédit. En quittant Mme de Varinay Mlle Digeard était allée se présenter chez Mme Poirier. Vouant naturellement prendre des renseignements sur elle, Mme Poirier alla trouver Mme de Varinay. A la suite de la conversa-

confrontation entre Duez et M. Bouveray. Il s'agit encore de sommes que l'ex-liquidateur prétend avoir perdues à la Bourse et que M. Bouveray, son beau-frère, dit qu'il aurait dissimulées et gardées dans une banque étrangère.

—Je n'ai rien caché, affirme énergiquement Duez. Tout l'argent que j'ai eu en ma possession, je l'ai perdu à la Bourse, dans des affaires immobilières, ou je l'ai dépensé avec mes maîtresses.

—Je ne puis préciser exactement les pertes de M. Duez à la Bourse, répond M. Bouveray, mais j'ai perdu un million, c'est tout. Je ne sais pas ce qu'il a fait ailleurs.

—Vos experts, dit Duez à M. Albanel, vérifieront mes comptes et ils verront que je dis la vérité. C'est sur ce mot que se termine la confrontation.

Commission d'enquête

La commission d'enquête sur les liquidations des congrégations, réunie sous la présidence de M. Combes, s'est occupée de la proposition de loi déposée à la Chambre par M. Raynaud et tendant à dessaisir les liquidateurs, judiciaires, et à confier leurs opérations à des liquidateurs administratifs.

La commission accepte la proposition de M. Raynaud, mais elle a chargé son président de demander au président du Conseil que les opérations des liquidations soient placées, non seulement sous le contrôle des ministres des finances et des cultes mais encore sous le contrôle du ministre de la justice.

La commission a décidé ensuite que les rapporteurs spéciaux, après lui avoir communiqué leurs rapports, les enverraient immédiatement au ministère de la justice, sans attendre la publication du rapport annuel. Un certain nombre de rapports ont été lus par MM. Catalogne et Bourgaud, signalant des honoraires excessifs ou des erreurs de comptabilité.

La commission a décidé que pour le cas où dans les liquidations visées il y aurait eu des jugements d'accord, les rapporteurs aviseraient immédiatement la garde des sceaux, afin qu'il puisse aviser les Parquets.

M. Riou a signalé un incident survenu entre M. Lecouturier et le préfet de la Dordogne, au sujet d'une vente de vieilles boiseries provenant d'une vente de biens congréganistes.

Le liquidateur aurait vendu au préfet des stalles artistiques et des boiseries anciennes à l'amiable et à vil prix.

M. Bourgaud a signalé les agissements de certains liquidateurs qui renouvellent les polices d'assurances à des taux plus élevés, et touchaient comme commission et surant l'usage, la première année de la nouvelle police.

La commission se réunira sans doute jeudi pour entendre le garde des sceaux.

Une lettre de M. Ménage.

A la séance de jeudi, au Sénat, M. Gaudin de Villaine, parlant de M. Ménage, liquidateur, a dit que lorsqu'il a été nommé, il n'avait qu'une fortune insignifiante et qu'aujourd'hui il possède de quatre à cinq millions sur le pavé même de Paris. M. Gaudin de Villaine demandait qu'on fit expliquer M. Ménage sur les origines de cette fortune.

M. Ménage vient d'adresser à M. Gaudin de Villaine la lettre suivante :

Monsieur le sénateur,

Vous avez affirmé au Sénat qu'étant sans fortune quand je suis devenu liquidateur, je possédais aujourd'hui de quatre à cinq millions. Vous demandez qu'on recherche l'origine de cette opulence. Il faudrait d'abord en constater l'existence.

Or, je vous mets au défi d'établir que depuis bientôt neuf ans que je suis administrateur au Tribunal de la Seine, j'ai augmenté mon patrimoine de plus de deux cent mille francs. Et encore ai-je vécu de façon modeste.

Un tel chiffre paraîtrait-il excessif aux gens de bonne foi, si l'on veut considérer l'importance des affaires dont j'ai été chargé et l'énorme labeur que j'ai dû leur consacrer ?

Il est profondément triste d'être obligé d'exposer publiquement sa situation privée pour ré-

pondre à des calomnies qui ne reposent sur aucune apparence.

Vous n'avez pas craint de leur donner la grande publicité de la tribune, dans l'évident et chimérique espoir d'étendre jusqu'à moi un scandale auquel je suis complètement étranger.

Mais vous n'échapperez pas à la nécessité qui s'impose pour vous de prouver votre bonne foi. J'use de mon droit en vous sommant de faire connaître sur quoi vous vous fondez pour attribuer une fortune si importante.

Que si vous avez confondu les biens que j'administre pour le compte d'autrui avec ceux qui m'appartiennent, ce sera peu de dire que vous avez fait preuve de la plus grande légèreté.

Agréés mes salutations.

MÉNAGE.

Les deux "Chartreuses"

D'un correspondant : Londres, 13 mars.

Les liquidateurs des congrégations n'ont pas de chance : la Chambre des Lords, jugeant en dernier Tribunal d'appel, a rejeté l'appel de M. Lecouturier, relatif au droit du liquidateur et de la Compagnie fermière de la Grande-Chartreuse, de donner à la liqueur qu'elle fabrique le nom de Chartreuse et la marque de fabrication des Chartreux.

Le Lord chancelier et les "Law Lords", ses assesseurs, ont décidé que quand les moines ont été expulsés de France, ils ont emporté avec eux le secret de leur fabrication, et que la vente à des tiers des biens et propriétés des Chartreux n'impliquait pas la cession de la marque de fabrication de Péres Chartreux. A l'unanimité, leurs Seigneuries ont rejeté l'appel dont tous les frais restent à la charge du liquidateur.

En prononçant le jugement, le Lord chancelier a fait remarquer que la propriété en question (les bouteilles de chartreuse) se trouvant en Angleterre devait être régie suivant la loi anglaise. Mais qu'il était heureux de noter en passant que la décision des juges anglais ne contenait rien qui fut en opposition avec les décisions des tribunaux français, auxquels lui et ses collègues étaient toujours désireux de témoigner leurs sentiments de haute déférence et de respectueuse estime.

DEPECHEES

Télégraphiques

Le roi de Danemark parle favorablement des Etats-Unis.

Copenhague, 29 mars.—Le roi Frédéric a déclaré au ministre américain Egan, qu'il recevait en audience aujourd'hui, que les Etats-Unis étaient le modèle de toutes les nations.

M. Egan est rentré tout récemment dans la capitale danoise, et a transmis un message personnel du président Taft au roi. Au cours d'une conversation qui a duré près d'une heure, le monarque danois, qui est très au courant de ce qui se fait en Amérique, a exprimé sa sympathie pour ce pays.

Pendant l'audience Mme Egan et Mlle Egan étaient reçues par la reine.

Naissance d'un chameau.

Memphis, Tenn., 29 mars.—Un chameau est né au Zoo de Memphis, hier, ce qui vaut dire que les Shriners de Memphis auront trois chameaux en ligne au Conseil Impérial qui aura lieu à la Nouvelle-Orléans le mois prochain.

Démission du sénateur Allis.

Albany, N. Y., 29 mars.—M. Allis, sénateur de l'état de New York, accusé d'avoir reçu des pots de vin en vue de faire voter des projets de loi au bénéfice d'une compagnie, a remis sa démission aujourd'hui au secrétaire d'Etat.

Commentaires de la presse anglaise.

Londres, 29 mars.—Le discours prononcé hier par l'ex-président Roosevelt en présence des étudiants de l'Université du Caire est diversement commenté par la presse anglaise.

Certains journaux louent le colonel Roosevelt pour son franc-parler ; d'autres déclarent que son discours n'aura d'autre effet que de surexciter les passions des Egyptiens et de donner un regain aux revendications des nationalistes.

En dénonçant l'assassinat de Boutros Pacha M. Roosevelt n'a pas maché ses mots et n'a pas craint de dire leur fait aux nationalistes qui, pour la plupart manifestent ouvertement leurs sympathies pour le meurtrier.

La presse radicale critique avec vivacité aujourd'hui les remarques du colonel Roosevelt ; jusqu'à la modérée "Westminster Gazette" qui dit éditorialement : "Les dissertations sur la question de savoir si l'Egypte est prête ou non à se gouverner peuvent être permises à des hommes sans grande position, mais il serait probablement préférable qu'elles fussent étouffées dans la poitrine d'ex-présidents".

Rappelant la déclaration de M. Gladstone au sujet de l'indiscrétion de Lord Hershby—"des erreurs qui seraient pardonnables de la part d'un simple citoyen deviennent scandaleuses de la part d'un ex-soliciteur général"—la "Gazette" ajoute que M. Roosevelt a été mu par le désir de prouver son amitié à l'Angleterre, mais que ses paroles n'auront certainement pas pour effet d'aplanir la tâche du gouvernement en Egypte.

D'autre part la presse conservatrice applaudit vivement les déclarations courtoises de l'ex-président.

La "Pall Mall Gazette" considère que l'homme d'état américain a rendu service non seulement aux Egyptiens mais à l'humanité entière.

Ce journal ajoute :

"M. Roosevelt a donné à nos sentimentalistes du type Kerr Hardie le spectacle réconfortant du représentant de la plus grande démocratie dénonçant vigoureusement un pseudo-démocrate."

"L'Evening Standard" approuve ce discours en ces termes : "la parole sage d'un grand homme d'Etat."

Le Caire, 29 mars.—La journée a été relativement calme pour les membres de la famille Roosevelt.

Dans la matinée le colonel a déjeuné avec le ministre d'Allemagne, baron Hermann von Hatzfeldt-Wiedenburg, ancien secrétaire de l'ambassade d'Allemagne à Washington.

Le Caire, 29 mars.— Dans le courant de la soirée deux cents étudiants de l'Université du Caire ont fait une démonstration en face de l'hôtel où est descendu M. Roosevelt.

Les manifestants portaient des drapeaux égyptiens et en passant devant l'hôtel ont crié : "Vive la

Constitution et la liberté de l'Egypte."

Leurs cris ont été couverts par des applaudissements. M. Roosevelt était dans sa chambre mais n'a prêté aucune attention aux étudiants.

Ceux-ci ont défilé en bon ordre et après avoir exprimé leurs sentiments se sont dispersés.

Cette démonstration a été provoquée par le discours britannique prononcé hier à l'Université par M. Roosevelt.

Tempête violente de neige.

Louisville, Ky., 29 mars.—Le Bureau météorologique rapporte aujourd'hui une violente bourrasque avec chute abondante de neige dans la région des Montagnes Rocheuses. L'ouragan sévit dans toute sa force à Denver. Les communications télégraphiques sont sérieusement interrompues sur une grande partie du territoire de l'ouest et des montagnes Rocheuses.

Rentrée de Paulhan en France.

Cherbourg, 29 mars.—M. Paulhan, l'aviateur français qui est arrivé hier soir à bord du steamer "Président Grant" a amèrement critiqué les Américains en parlant de son voyage aux Etats-Unis. Il n'y a eu d'enthousiasme, a-t-il dit, que dans les villes où il y a une forte colonie française. Les Américains sont restés indifférents en présence de ses plus adroites manœuvres.

"C'est le seul public au monde," a dit Paulhan, "qui ne s'intéresse pas à l'homme qui vole. Les Américains étaient jaloux qu'un Français pût voler dans une machine française."

Paulhan a terminé sa longue diatribe sur la mauvaise foi et l'hostilité des frères Wright en faisant l'énumération des difficultés qu'il a eues avec son directeur.

La mort du juge Brewer.

Washington, 29 mars.—Sur une résolution du sénateur Curtis, du Kansas, le Sénat s'est ajourné hier après-midi par respect pour la mémoire du juge Brewer, de la Cour Suprême des Etats-Unis.

ELIXIR ALIMENTAIRE DUCRO

Stève Janne
Stève Typhoïde
Fèvres intermittentes
Fèvres Paludéennes

AU PUBLIC.

A partir de Lundi, 29 Mars et durant la construction des traverses du chemin de fer de Ceinture public à l'angle des rues Nord Peters et Champs Blyssés, la course des chars des rues Levée et des Casernes sera changée comme suit :

DESCENDANT :
De la rue du Canal—route usuelle à Esplanade, à Decatur et sur les voies de la Ligne Carondelet et Avenue Lafayette ; de là, elle reprendra sa route régulière.

MONTANT :
Des terminis, route usuelle à l'Avenue Lafayette et sur les voies de la ligne Carondelet à Esplanade à Nord Peters ; de là elle reprendra sa route régulière.

HUGH McCLOSKEY,
Président, N. O. Railway & Light Co.

LES MEILLEURS PIANOS

Vendus sur Paiements Faciles au Mois ou à la Semaine.
Votre vieux piano pris en échange.

GRUNEWALD

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE.
735 RUE DU CANAL.

LAZARD'S

Depuis plus de 60 ans dans les vêtements d'hommes et d'enfants.

718 à 738 Rue du Canal

Quelques faits au sujet de nos Completis \$18, \$20 et \$25 de Printemps...

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES

123 pieds rue N. Remparts—150 pieds rue Iberville.

MEUBLES

En ville dans la plus Grande Vitrine au Sud—124 pieds de long, remplie de Meubles de la Meilleure Qualité que nous vendons moins cher qu'en ne vous ferait payer ailleurs des marchandises inférieures. Nous pouvons meubler votre MAISON DE LA CAVÉ AU GRENIER Et Bien le Faire—Exactement comme vous le voulez.

Si ce sont des Meubles ou des Ornaments pour la Maison vous les trouverez ici, et vous n'aurez que l'amabilité de choisir.

Vous que nous vous faisons tout voir—et vous n'aurez pas lieu de regretter votre visite même si vous n'achetez rien, ne à quel vous n'êtes pas tenus.

Notre agrandissement nous a permis de nous offrir plus d'attention au ras le chapeau—il nous a fallu le faire, les affaires l'exigeaient.

FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO.,
LE MAGASIN DE MEUBLES LE MEILLEUR MARCHÉ EN VILLE.
Au Coin des Rues Remparts et Iberville. LE GRAND. PARADESUCURALE
Phone Main 248